



Communiqué de la Ville de Melun

18 juin 2026

Vigilance orange canicule : la Ville de Melun mobilisée pour protéger les habitants

Melun, le 18 juin 2026

Le département de Seine-et-Marne a été placé en vigilance orange canicule par les services de l'État. Face à cet épisode de fortes chaleurs, la Ville de Melun met en œuvre les mesures prévues dans son Plan communal de sauvegarde (PCS) afin d'assurer la protection des habitants, en particulier des personnes les plus vulnérables.

Le Maire de Melun, Kadir MEBAREK, appelle chacun à la plus grande vigilance et invite les Melunaises et les Melunais à adopter les bons réflexes pour se protéger de la chaleur et prendre soin de leurs proches.

Une attention particulière portée aux personnes âgées et vulnérables

Les fortes chaleurs représentent un risque accru pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes atteintes de maladies chroniques, les personnes isolées ainsi que les jeunes enfants. La Ville de Melun, par l'intermédiaire du Centre communal d'action sociale (CCAS), dispose d'un registre de prévention permettant d'assurer un suivi renforcé des personnes fragiles en cas d'événement exceptionnel, notamment lors du déclenchement du plan canicule.

Les équipes du CCAS prennent d'ores-et-déjà contact par téléphone avec l'ensemble des personnes inscrites sur ce registre afin de s'assurer de leur état de santé, de rappeler les consignes de prévention et d'identifier d'éventuels besoins spécifiques (courses, lien avec un proche, contact avec un professionnel de santé, etc.).

Les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes en situation de handicap ou toute personne vulnérable qui ne seraient pas encore inscrites sont invitées à se rapprocher du CCAS afin de bénéficier de ce dispositif de veille et d'accompagnement (contact : 01.64.52.74.29).

Par ailleurs, **des espaces rafraîchis seront ouverts dans les résidences autonomie Blanche de Castille et Yvonne de Gaulle** afin d'accueillir les seniors souhaitant bénéficier d'un lieu tempéré durant la journée.

Mobilisation dans les écoles et les structures de la petite enfance

Pour protéger les enfants et les personnels face aux températures annoncées, la Ville met en place plusieurs mesures dans les écoles et les structures municipales de la petite enfance :

- Annulation du cross des écoles prévu le mardi 23 juin 2027 ;
- Interdiction des activités physiques durant la pause méridienne ;
- Utilisation prioritaire des espaces verts et ombragés lorsque les établissements en disposent ;



- Ventilation des bâtiments scolaires le matin et le soir afin de maintenir des températures plus supportables dans les salles de classe ;
- Équipement de l'ensemble des dortoirs de ventilateurs pour les temps de sieste ;
- Hydratation régulière des enfants tout au long de la journée sous la vigilance des équipes encadrantes.

Les écoles de la Ville seront exceptionnellement fermées le lundi 22 juin 2026. Un service minimum d'accueil sera mis en place, sur inscription préalable, pour les familles qui ne disposent d'aucune solution de garde. Les modalités d'inscription seront communiquées directement aux parents par le service éducation de la ville et par les établissements scolaires. En cas de difficulté, vous pouvez vous rapprocher de la direction de l'éducation (**contact : 01.64.52.74.33**).

Concernant la journée du mardi 23 juin 2026, la Ville maintiendra ce dispositif si les fortes chaleurs devaient se poursuivre. Toutefois, si les conditions météorologiques s'améliorent et permettent d'accueillir les élèves dans des conditions satisfaisantes, les écoles rouvriront normalement. Une information sera adressée aux familles dans les meilleurs délais, en fonction de l'évolution des prévisions météorologiques.

Les bons réflexes à adopter pour tous

Pendant toute la durée de l'épisode caniculaire, il est recommandé à chacun :

- De boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- De maintenir son logement au frais en fermant volets et fenêtres pendant la journée et en aérant aux heures les plus fraîches ;
- D'éviter les sorties et les activités physiques aux heures les plus chaudes ;
- De privilégier les lieux frais ou climatisés lorsque cela est possible (cf. carte des îlots de fraîcheur de Melun : Cinéma, Médiathèque, Parc Faucigny Lucinge, Parc de Spelthorme, ...) ;
- De porter des vêtements légers, amples et de couleur claire ;
- De donner et prendre régulièrement des nouvelles des personnes fragiles ou isolées de son entourage ;
- De ne jamais laisser un enfant ou un animal seul dans un véhicule, même pour une courte durée.

Restons vigilants et solidaires

La Ville de Melun demeure pleinement mobilisée aux côtés des services de l'État et de l'ensemble de ses partenaires pour faire face à cet épisode de chaleur.

La solidarité de proximité constitue le meilleur rempart contre les conséquences de la canicule. Chacun est invité à rester attentif aux personnes isolées, âgées ou fragiles de son voisinage et à signaler toute situation préoccupante aux services compétents.

Contact presse : Service communication – Ville de Melun communication@ville-melun.fr